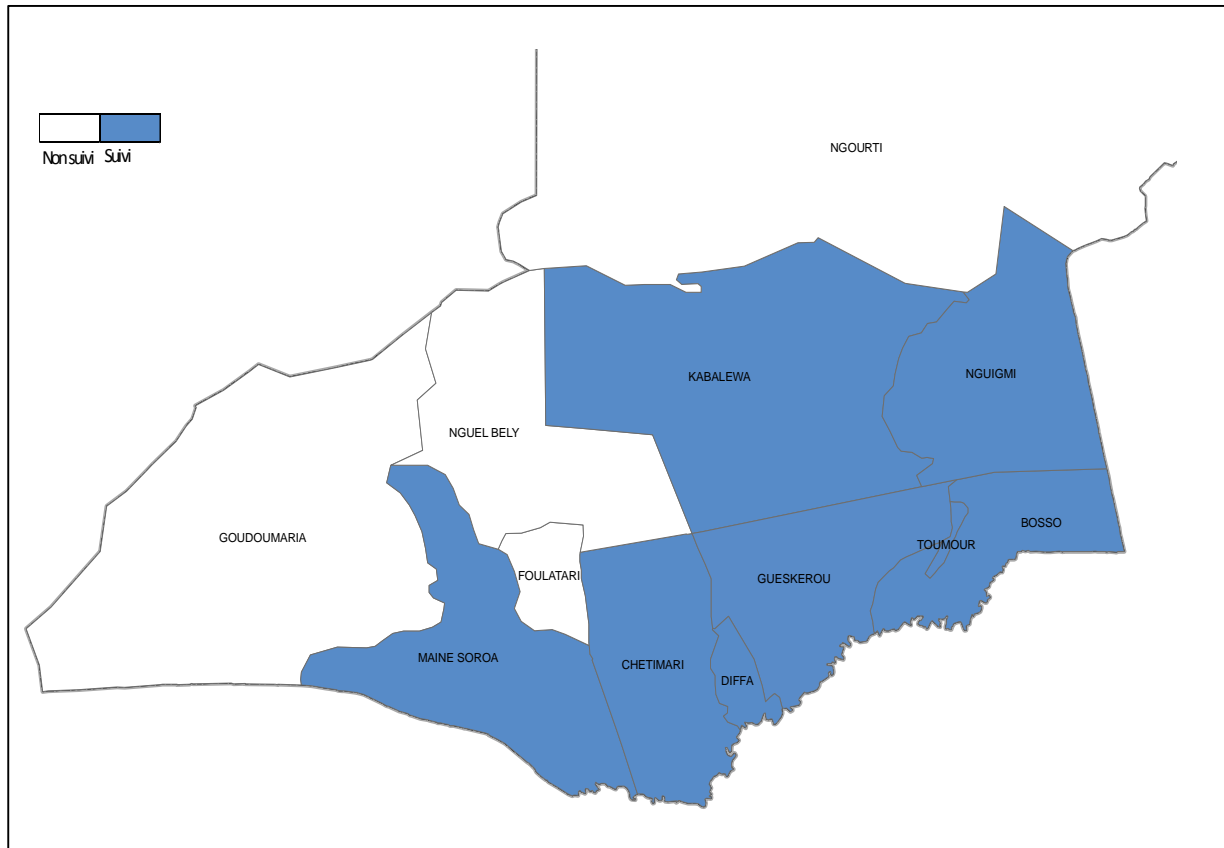


RAPPORT D'ANALYSE MENSUELLE DES DONNEES DU MONITORING DE PROTECTION

FEVRIER 2018

Diffa, Niger



Carte des 8 communes suivies sur 12 dans la région de Diffa à travers le monitoring protection

I- APERCU DE L'ENVIRONNEMENT DE PROTECTION DANS LA REGION DE DIFFA

Les dernières attaques perpétrées au Nigéria, pays limitrophe du Niger sont amplement révélatrices du caractère instable du climat sécuritaire dans la sous-région. Le mois de février a été marqué par les conflits intercommunautaires importants. C'est le cas dans les communes de Gueskerou, Chetimari et Bosso entre agriculteurs et éleveurs. A cela s'ajoute le conflit interethnique entre les communautés boudouma et peulh et entre ces derniers et les arabes causant la mort de sept personnes et neuf blessés. Suite à ces conflits, cinq corps en état de décomposition ont été découverts à Nguigmi, ce qui a contribué à créer la psychose et la crainte entre ces deux communautés.

Par ailleurs, les séries d'enlèvements ciblés par les éléments des groupes armés avec des demandes de rançon (entre 1-2 million de francs CFA) continuent. Ils sont suivis d'actes de pillage des biens, des marchandises, des vivres, et des médicaments; des vols à mains armés et des menaces avec spoliation de biens (ce qui témoignerait un besoin de ravitaillement des éléments des groupes armés dans la zone).

Il faut aussi signaler les cas d'arrestations/ interpellations dans la commune de Diffa, Chetimari, Nguigmi, Gueskerou (35 personnes en total, tous des hommes adultes) pour des liens suspects avec le groupe arme.

En plus des incidents de protection, on note la recrudescence des cas d'incendies, surtout dans la commune de Maine Soroa avec 27 maisons brûlés.

En réaction à l'insuffisance de l'assistance alimentaire ainsi que le manque des moyens de subsistance, dans la plupart des sites/villages surpeuplés (Kindjanji, Kablewa), ainsi que Toumour et Bosso, des mouvements de départ des PDI et des réfugiés vers les îles du Lac sont enregistrés.

II- MONITORING COMMUNAUTAIRE

A- Mouvement de population

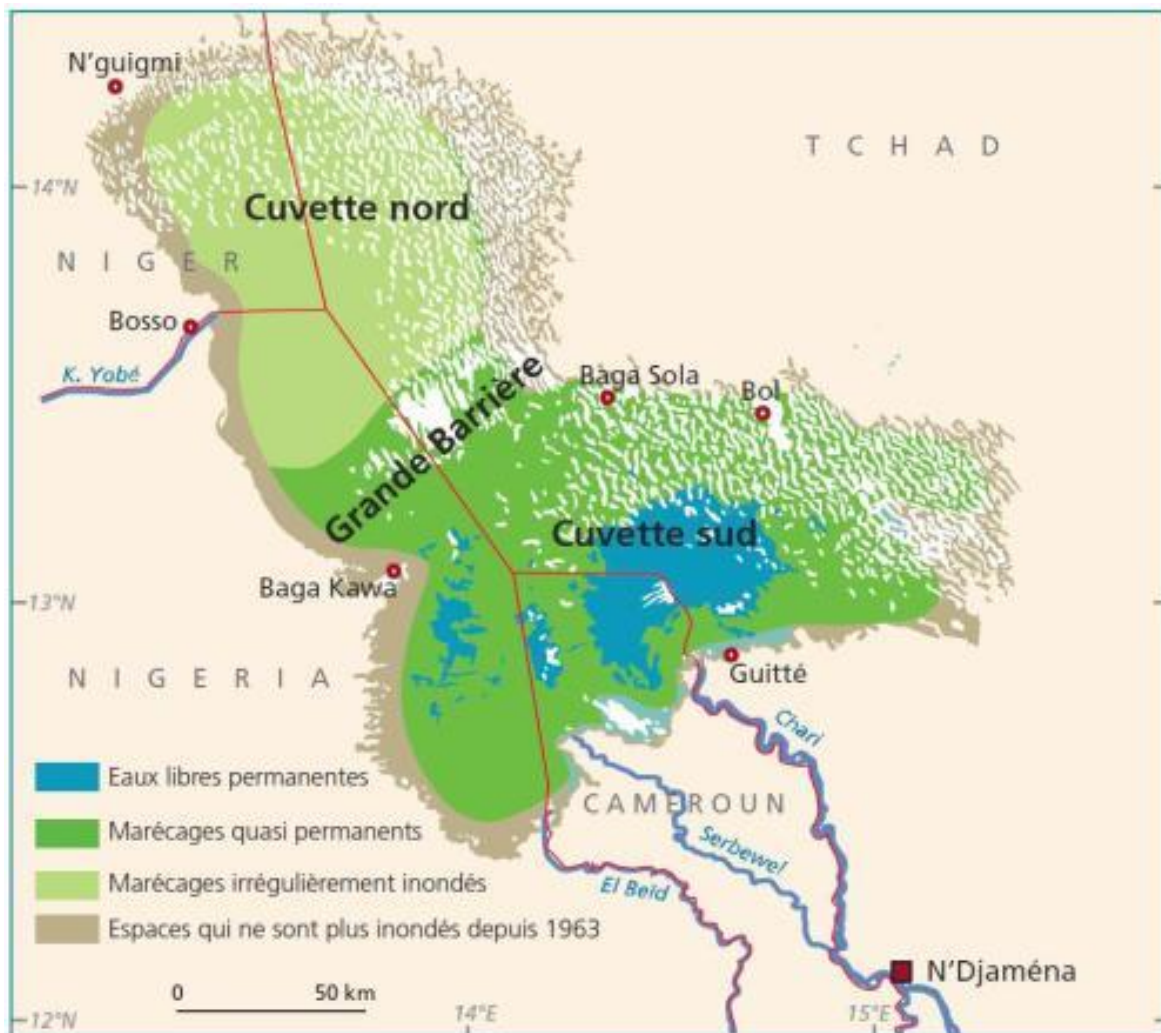
1- Mouvements de départ vers les îles du lac Tchad

Les points focaux ont signalé des mouvements de départ vers les îles du Lac. Ces déplacements sont dus aux conditions difficiles des populations; principalement dans les sites des communes de Gueskerou, Kablewa, Bosso, Toumour et Nguigmi. Les raisons de ce mouvements massifs (1257 personnes) seraient la réduction et l'insuffisance de l'assistance humanitaire en vivres, le surpeuplement du site (Kindjanji), le manque de moyens de subsistance, l'absence d'activités génératrices de revenus, le déficit d'opportunités en matière d'activités agricoles et de pêche, l'insuffisance en eau pour réaliser les cultures de contre saison (cultures maraichères, salade, choux,..) et d'autres restrictions socio-économiques liées à l'état d'urgence.

Les localités de départ concernées sont celles des communes de Nguigmi (Cameroun, Dilleram, Djakimé 1 et 2), les communes de Gueskerou (Kindjanji) et celles de Bosso, Kablewa, et Toumour. Selon les points focaux, entre janvier et février, 1257 personnes seraient retournées vers les îles. Ces personnes sont répartis comme suit: 460 partis pour les îles du Tchad; 312 vers les îles du Niger, et 485 vers celles du Nigeria.

Les localités de retour dans les îles du lac Tchad sont Iles de Tchoukou, Diomaram, Talia, Rinni, Tchoukou Talé, Mari et Lelewa, dans les îles du lac du Niger (Nkrna Nagalagala, Tillia, Libye soroa, Kla Koumana, Gouptia, Kania, Kourna, Toulla, Maria, Gorgol, Gadra, liberia et Lelewa), dans les îles du lac du Nigeria (à proximité de Baga Kawa).

La carte ci-dessous montre le positionnement des communes de Nguigmi, Bosso au Niger par rapport aux îles du Lac, les localités de Baga Sola et Bol pour les îles du Tchad, et Baga Kawa pour le Nigeria. D'où plusieurs départs vers ces différentes localités au cours des 3 derniers mois (*voir note spécifique sur les mouvements vers les îles du Lac, mars 2018*).



Carte schématique de la situation du Lac Tchad (Source : Atlas du Lac Tchad)

2- Mouvements post attaque de déplacement interne

247 ménages composés d'arabes mohamides sont nouvellement arrivés à Madiane, un village situé à 1 km à l'ouest de Chetimari. Parmi ces ménages, 220 proviennent de Matari au Sud-Ouest de Boudoum, qui ont fui suite à l'exécution de deux membres de leur communauté par les insurgés, le 21 février 2018. 27 autres familles sont venues de Toumour, suite à l'attaque de Toumour du 17 février 2018.

Leur déplacement résulte pour certains de l'attaque de la population par les éléments du groupe arme au cours de laquelle deux personnes ont été tuées. D'autres ont fui, par crainte car menacé de mort à plusieurs reprises si non-paiement de la zakat demandé (plusieurs têtes de moutons et vaches). L'équipe d'IRC a réalisé une MSA et une ERP auprès de ces nouveaux arrivés (*rapport ERP Mediane*).

Dans la commune de Toumour, l'équipe DRC a collecté des informations sur un mouvement de populations à Blahardé. On y a recensé 52 ménages de 152 personnes dont 24 hommes, 28 femmes, 45 filles et 55 garçons installés dans des familles d'accueil en provenance de Garéré (Nigeria), suite à un affrontement entre les groupes armés. Une évaluation rapide de protection est en cours.

3- Mouvements préventifs de déplacement interne

Dans la Commune de Toumour, vers le village de Chenal, des mouvements de populations ont été enregistrés. On y dénombre 476 personnes de 68 ménages. Ces départs ont été en partie motivés par les rumeurs de présence des forces non gouvernementales dans les villages environnants de Toumour, et aussi les mouvements observés des hommes armés de groupes non étatiques dans leur zone (*voir MSA et ERP Chenal*).

4- Mouvements pendulaires (aller et retour) entre le Nigeria et le Niger

Les points focaux ont signalé les mouvements de départ de 678 personnes vers le Nigeria, principalement pour Maiduguri, Damasak, Baga Kawa. Les sites de départ sont Gagamari, Chétimari, le camp de Sayam Forage, Kindjanji, Garim Wazam, Diffa Château, Diffa Sabon Carré. Certains réfugiés y vont pour des visites familiales, et d'autres pour des activités de pêche, agriculture et de petits commerces. Selon les points focaux de Gagamari, certains réfugiés ont développé des activités commerciales entre Damasak et Chetimari et font des va-et-vient lors des marchés hebdomadaires.

B- INCIDENTS DE PROTECTION

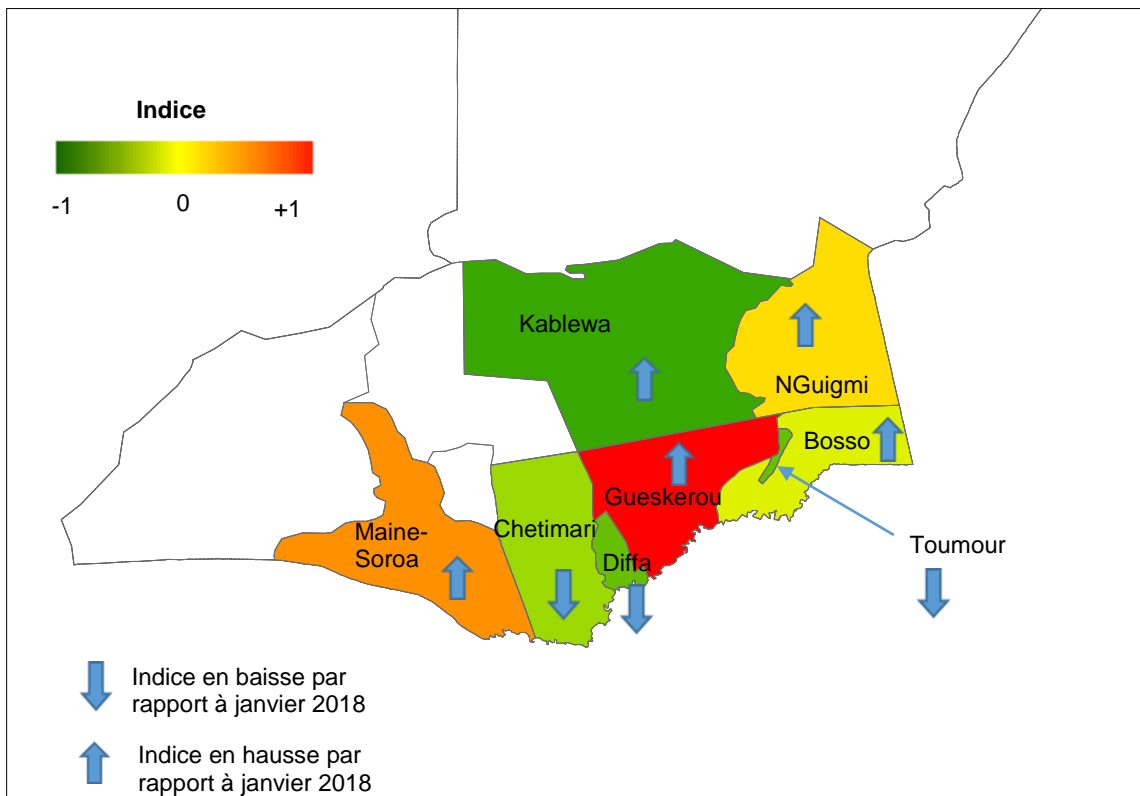
Au total, 90 incidents de protection ont été rapportés au cours du mois de février. En faisant une analyse comparative de la situation de protection par rapport au mois précédent (janvier 2018), on note une hausse de 39 % des incidents enregistrés.

Les facteurs favorisant cette augmentation des incidents de protection seraient, entre autres, la mise en alerte des Forces de Défense et de Sécurité suite aux attaques de leurs positions de Toumour et Chetimari en janvier 2018. Ainsi, 18 cas d'arrestations/interpellations d'environ 35 personnes ont été enregistrés, des présumés éléments actifs de Boko Haram. Il faut aussi mentionner 20 cas d'agressions physiques suite aux conflits entre les éleveurs et agriculteurs et aux conflits interethniques (peulhs-boudouma, peulhs-arabe) dans la commune de Gueskerou, Bosso et Nguigmi. Le tarissement de la Komadougou par endroit facilite les incursions des insurgés sur le sol nigérien avec un besoin de ravitaillement. D'où l'augmentation des cas d'extorsion (20 cas), vols et pillages (15 cas) et d'enlèvements avec rançons (6 cas) dans les communes de Nguigmi, Maine Soroa, Kablewa, Bosso, Chetimari et N'Guigmi.

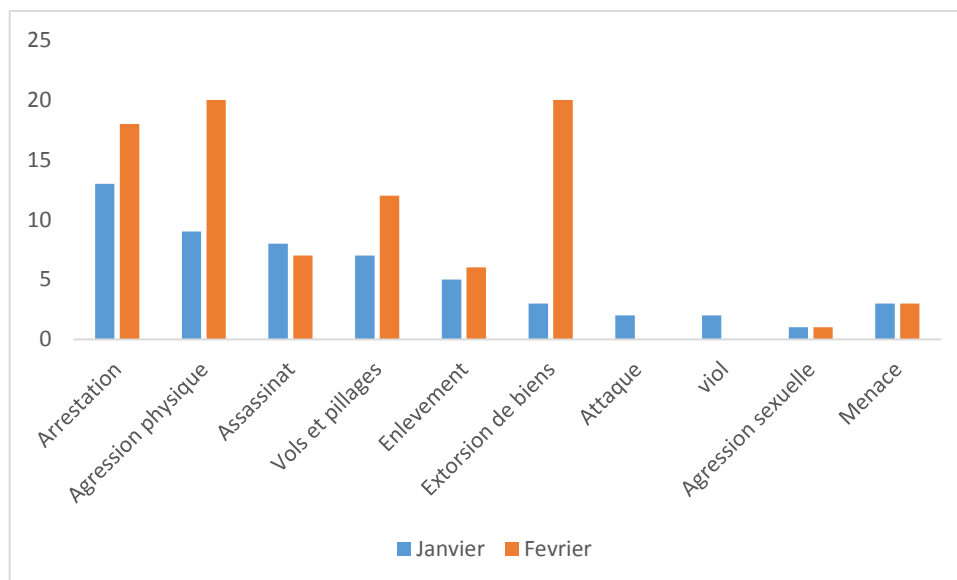
Comparaison entre des communes ayant enregistré des problèmes/ incidents de protection au mois de janvier et février 2018

La variation des couleurs du vert au rouge montre les communes ayant enregistré plus de problèmes de protection au cours du mois de février qu'en mois de janvier et les flèches indiquent les diminutions ou augmentations des problèmes de protection par rapport au mois de janvier 2018. Notons que, la totalité des problèmes de protection collectés par commune est prise en compte pour cette analyse.

Les communes ayant enregistrées une augmentation des problèmes de protection au cours du mois de février sont Gueskerou, Kablewa, Bosso, Maine Soroa et Nguigmi. Les possibles raisons de cette augmentation seraient l'augmentation des agressions physiques suite aux conflits intercommunautaires (20 cas) et assassinat (7 cas), les séries d'enlèvements ciblés (6 cas) par les éléments des groupes armés, de vols et pillage des biens, des marchandises, des vivres, et des médicaments (20 cas). Par contre une réduction des incidents est observée à Toumour, Chetimari, Diffa.

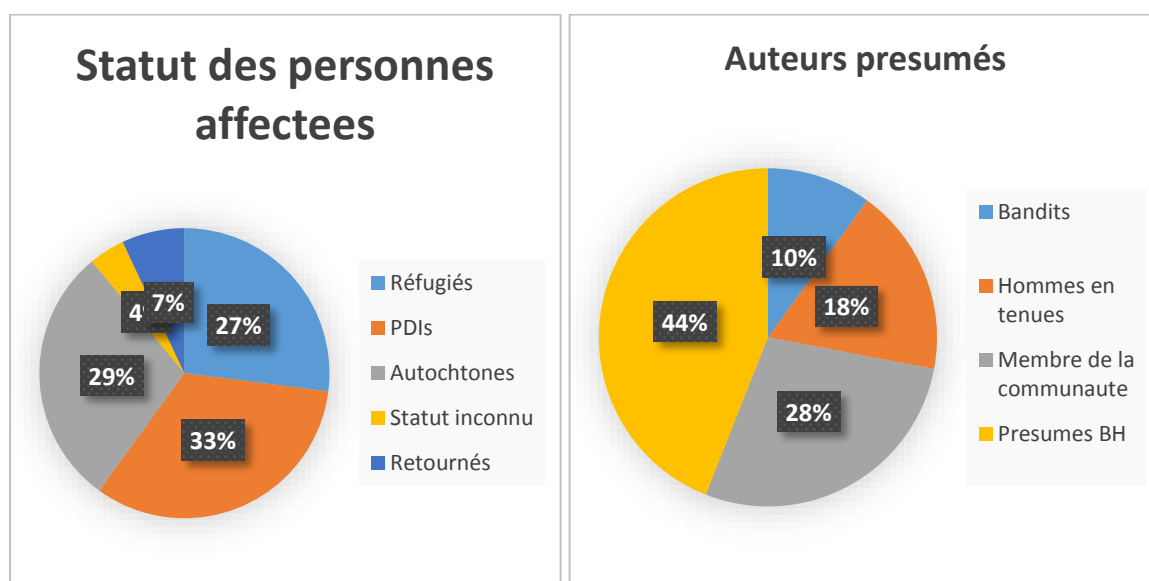


Comparaison des incidents enregistrés en janvier 2018 et février 2018 par typologie



Les incidents en hausse par rapport au mois de janvier sont les cas d'agressions physiques suite aux conflits intercommunautaires, les cas de vols et pillages et extorsions de biens, les arrestations/interpellations, et les cas d'enlèvement.

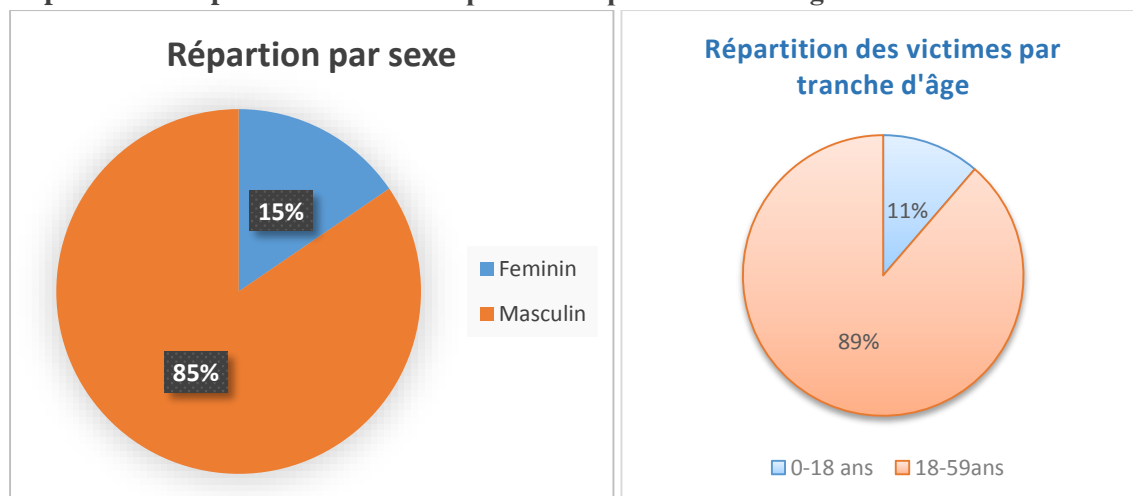
Répartition des victimes par statut et auteurs présumés



Les présumés auteurs seraient les éléments de Boko Haram (44%), les hommes en tenues (18%), les bandits armés (10%) et les membres de la communauté (28%).

Les personnes déplacées internes sont les plus touchées par ces incidents de protection avec 33% des cas rapportés au cours de ce mois, suivi des autochtones (29%), des réfugiés (27%), les retournés (7%) et d'autres dont le statut n'est pas déterminé, soit 4%.

Répartition des personnes affectées par sexe et par tranche d'âge



La plupart des personnes touchées par ces incidents sont du sexe masculin (85%) et 15% de sexe féminin. 11% de cas ont touché les enfants (agressions sexuelles, enlèvement) et 89% les personnes de 18 à 59 ans.

C- PROTECTION DE L'ENFANCE

Prévention

Au cours du mois de février, les activités de prévention ont été menées respectivement sur les sites de N'Guaguam, Sabon Carré, Festival, N'Goui, Assaga, Djalori, Garin Dogo, au camp de Sayam Forage, Guidan Kadji, Kitchiandi, Toumour et Garin Wanzam (Yébi-Dagaya).

Au total, 52 séances ont porté sur les thèmes dont notamment: les conséquences du mariage précoce, la protection des enfants contre certaines maladies liées au grand froid, l'hygiène, la cohésion sociale, la violence faite aux enfants, le droit au développement de l'enfant, la participation. A cela s'ajoute des sujets sur les dangers liés à la recherche du bois, travail des enfants, l'exploitation des jeunes filles à travers le petit commerce; les droits fondamentaux des enfants, les abus physiques, et le droit à la santé. On note la participation de 3624 personnes; soit 324 hommes, 1286 garçons, 544 femmes et 1470 filles.

Réponses

Dans le cadre des activités d'identification, un enfant non accompagné (ENA) et deux enfants séparés (ES) ont été identifiés à Gueskerou et la réunification d'un enfant non accompagné avec sa mère biologique a été faite à Diffa. En outre, les activités de suivi des enfants dans les familles d'accueils se poursuivent. Il convient de noter que le processus de recherche en vue de réunification sont en cours pour les ENA et ES.

D- PREVENTION ET REPOSE AUX VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Prévention

Des séances de sensibilisation de proximité ont été menées sur les sites de Garin Dogo, Djalori, Elh Mainari, Garin Wanzam Dagaya, Kindjandi, Kablewa, N'gugimi, Diffa, Chetimari, Mainé Soroa et sur le camp de Sayam Forage. Ces sensibilisations ont pour objectif d'amener les communautés à une prise de conscience vis-à-vis des conséquences néfastes des violences basées sur le genre en vue de susciter un changement de comportement. Ces activités ont touché 1039 personnes dont 278 hommes, 749 femmes, 6 garçons et 6 filles.

Les structures communautaires, notamment les sous-comités VBG et les groupes des femmes des sites de Chetimari, Gagamari, Garin Dogo, Djalori, Garin Wanzam, Mainé Soroa, Kablewa et N'guigmi ont conduit des activités de sensibilisation. Elles portent sur les questions de VBG et les IST/ VIH SIDA à l'endroit de leurs communautés. 1096 personnes dont 196 hommes, 611 femmes, 147 garçons et 142 filles ont été concernées par ces activités.

Réponses

- Huit espaces femmes dont 2 à Bosso, 2 à Kablewa et 4 à Sayam ont été dotés en matériels de confection des draps et des laines avec des accessoires pour le tricotage, des nattes et du savon. Ces matériels servent à assurer non seulement le fonctionnement de ces groupes des femmes, mais aussi constituent une source de revenus pour ces dernières grâce à la vente des produits confectionnés;
- Six survivantes ont bénéficié d'une assistance matérielle en kit de dignité ; 2 à Garin Wanzam Dagaya et 4 à Sayam Forage ;
- Vingt-quatre (24) suivis des cas ont été effectués.

Renforcement des capacités

Cinq formations ont été organisées dans le domaine de VBG à Diffa. 122 personnes dont 65 hommes et 57 femmes ont été formées sur les notions de VBG, sur l'appui psychosocial de base en situation d'urgence et sur le référencement des cas. Le but de ces formations est de renforcer les capacités des membres des structures communautaires, afin de susciter leur pleine participation dans la lutte contre les VBG.

E- COHABITATION PACIFIQUE

On note la recrudescence des conflits intercommunautaires entre les agriculteurs et éleveurs. Il en est de même du conflit interethnique entre les communautés boudouma et peulh et entre arabe et peulh ayant causé la mort de sept (7) personnes et neuf (9) blessés autour des berges de la Komadoukou et dans certaines localités comme à Chetimari, Gueskerou, Djakimé, N'Gortogol, Bosso.

Cet antagonisme entre les agriculteurs et éleveurs est le résultat du ramassage de l'herbe dans la berge de la Komadoukou après la décrue utilisée aussi bien dans la confection des abris que pour l'élevage.

Elle devient ainsi l'objet de convoitise en termes de source génératrice de revenu et pour la nourriture des animaux.

Dans cette même dynamique conflictuelle, 5 corps en état de décomposition ont été découverts à 25 km de Ngortogol sur le lit du lac Tchad par des éleveurs arabes en date du 11/02/2018. Selon les informations recueillies, ces 5 personnes auraient été lynchées par des agriculteurs, en réaction au franchissement de leurs chameaux sur les aires de culture bordant le lit du Lac Tchad.

Des tensions relatives au non partage de l'assistance alimentaire ont été rapportés à Toumour et Bosso.

F- LOGEMENT TERRE ET PROPRIETE

La majorité des déplacés occupent les terres dont ils ne sont pas propriétaires. Dans les villages érigés en sites comme Kabléwa, Kindjandi et les nouveaux sites au nord de Mainé-Soroa, les déplacés occupent des terres cultivables que les autorités coutumières leur ont accordé ils encourent des risques d'expulsion si les propriétaires désirent récupérer leurs terres.

Dans la commune de Toumour, des menaces d'expulsion des populations déplacées par les populations hôtes ont été signalées. La raison de ces menaces serait le refus du partage de l'assistance alimentaire, par les déplacés qui sont majoritairement bénéficiaires. Ces menaces d'expulsion font partie des causes de départ de certains déplacés vers Kindjanji et les îles du Lac.

III- DEFIS ET RECOMMANDATIONS

Défis :

- Le retard dans la transmission de l'information relative aux incidents perpétrés dans leur communauté de protection par les points focaux ;
- L'insécurité persistante qui constitue le défi majeur dans les localités de la commune de Toumour, Gueskerou, Nguigmi, Maine Soroa, Bosso suite aux incursions, attaques, enlèvements, pillages et aux assassinats.

Recommandations :

Recommandations	Responsables
Renforcer le suivi des mouvements de population des sites des communes de Gueskerou, Toumour, Bosso, Nguigmi vers les îles du Lac qui seraient confrontées à plusieurs risques / problèmes de protection dans les zones de retour	Acteurs de monitoring de protection
Multiplier les sensibilisations sur la prévention des incendies	Acteurs protection
Sensibiliser les populations civiles à travers un canal de masse afin de ne pas passer près des positions militaires pour éviter les accidents	Gouvernement
Intensifier les messages de cohabitation pacifique et de tolérance dans les sites afin de réduire et éviter les conflits communautaires (Toumour, Bosso, Kindjanji, Nguigmi)	Acteurs protection
Sensibiliser les éleveurs au respect des couloirs de transhumance pour parer à la destruction des aires de culture qui engendrent les conflits sanglants	Autorités gouvernementales